



**Mars à Avril 2021**

**N° 58**

## Etat des lieux covid-19 et vaccination dans les établissements de SARA

A partir du 18 janvier 2021 débutait la campagne de vaccination réservée aux établissements médico-sociaux « Foyer d'accueil médicalisé » ou « Maison d'accueil médicalisé » où les résidents quels que soient leur âge ou leur handicap étaient considérés comme prioritaires pour bénéficier de la vaccination

En ce qui concerne les personnels de SARA, ces derniers pouvaient également bénéficier des campagnes de vaccination organisés au sein des établissements, en fonction des critères d'âge définis par les autorités de santé et du nombre de flacons de la dotation consentie à l'établissement. Généralement tous les professionnels d'accompagnement ont pu tout au long de la campagne bénéficier d'une vaccination sur site (sauf sur un établissement doté au plus juste).

### La nécessité de donner son consentement pour être vacciné.

En amont du démarrage de la vaccination les demandes de consentement ont été transmises aux responsables légaux, aux familles et une information a été faite auprès des résidents en capacité de se déterminer quant à leur choix de se faire vacciner. Des affiches et des pictogrammes ont été diffusés dans nos établissements pour favoriser la compréhension des personnes concernées. **Dans tous les cas, la vaccination ne revêt pas de caractère obligatoire et les choix ont été naturellement respectés.**

### Les contre-indications à la vaccination ou les différés de vaccination

Pour les établissements comme l'Orée ou le Vallon ayant eu à déplorer des cluster fin 2020 ou début d'année 2021, les autorités médicales ont différé le démarrage de la campagne vaccinale car il est nécessaire d'attendre 3 mois après un épisode Covid pour pouvoir être vacciné. C'est le médecin, dans le cadre de la consultation pré-vaccinale obligatoire qui décide de l'opportunité d'être vacciné (il évalue les risques de son patient au regard des allergies par exemple et valide la demande de vaccination).

### La logistique d'une campagne de vaccination

Lorsque la partie administrative des autorisations est réglée et la liste des bénéficiaires établie, il convient de la faire suivre aux services dédiés de l'Ars pour le traitement logistique. Les premiers vaccins Pfizer que nous avons reçus en début de campagne avaient été conservés à - 80 degrés, ils nécessitaient d'être injectés au plus tôt après réception afin de garantir leur efficacité.

Pour les vaccins Astra-Zéneca ou Moderna qui nous ont été adressés après la rupture de stock en vaccin Pfizer, la durée

conservation dans des réfrigérateurs classiques d'infirmerie est de 6 mois minimum.

Le retrait temporaire du vaccin Astra Zéneca a généré de nombreuses interrogations auprès des familles et des professionnels et parfois un changement d'avis sur la vaccination.

Cela a conduit à une adaptation permanente des équipes de soins car les délais de livraisons des molécules ont été soumis à de nombreuses fluctuations et changements de dernière minute.

### La vaccination au sein de nos établissements

En raison de la nature des accueils au sein de nos établissements, un médecin doit être obligatoirement présent sur le site lors du déroulement de la vaccination. Il peut s'agir du médecin traitant de la majorité des résidents, d'une équipe mobile de vaccination. Si le nombre de personnes concernées n'est pas très élevé, l'établissement peut accompagner les résidents sur le centre de vaccination désigné.

A ce jour toutes les premières injections ont été réalisées au sein de nos MAS FAM, les délais des secondes injections étant soumis à fluctuation, il est impossible de donner une date précise entre les deux vaccinations. Nous restons à l'écoute des consignes des autorités sanitaires et les correspondants de chaque établissement prennent attache avec les familles concernées.

Si des événements indésirables liés à la vaccination anti-covid sont observés, comme des fièvres persistantes, des réactions épidermiques anormales, ceux-ci sont signalés au médecin traitant puis sur la plateforme de l'ARS dédiée au suivi de la campagne vaccinale par le médecin ayant supervisé la vaccination.

### Quid des foyers de vie et des établissements accueillant les jeunes ?

A ce jour, il n'y a pas eu de campagne organisée à la Ferme de Bellechambre et sur nos établissements de Montagny ou Génilac accueillant les plus jeunes. Si les vaccinations ont eu lieu, c'est à titre individuel, en fonction de l'état de santé du résident, sur prescription du médecin traitant ou en milieu hospitalier le cas échéant. Nous serons avisés dès que nos établissements seront éligibles. Pour autant, des autorisations de vaccination ont déjà été demandées pour le foyer de vie.

### Après la vaccination, tout redevient-il comme avant ?

Les personnes vaccinées résidents et professionnels doivent continuer à mettre en œuvre les gestes barrières et à porter le masque.

A SARA, nous avons pu constater qu'un personnel a été infecté une première fois lors de la première vague. Puis il a reçu sa première injection et malheureusement a de nouveau été déclaré positif après un test suite au contact non évitable avec une personne porteuse du Covid-19.

En effet, le vaccin empêche les formes graves du Covid 19 mais ne limite pas totalement la transmission du virus, qui a présenté de nombreux variants depuis le début d'année, ce qui nécessite encore pour un temps non déterminé une vigilance de chaque instant.

Les campagnes de vaccination, si bien préparées soient elles, sont soumises également à de nombreux aléas rendant parfois difficilement lisibles les effets positifs attendus de la vaccination. Cela nécessite de la part de l'ensemble des professionnels à chaque niveau de responsabilité, de réorganiser, replanifier, et accompagner les résidents et leurs familles dans les changements ajoutant de l'incertitude, du stress et de la fatigue complémentaire dans un quotidien malmené depuis un an déjà.

Nous comprenons leur lassitude bien légitime et les encourageons dans leur engagement sans faille auprès des résidents. Qu'ils en soient ici encore une fois chaleureusement remerciés.

Les jours meilleurs ne sont pas loin, avec l'été et le déconfinement espéré, vont revenir les projets et une vie sociale que l'on se plaît à imaginer joyeuse, festive tant pour nous même que pour les personnes accueillies et leurs familles.

**Isabelle SAUVAGEON Directrice Générale**

### **Témoignage d'un parent d'un résident de l'OREE de SESAME :**

« Lors de la première vague au printemps l'Orée a miraculeusement été épargnée sauf pour un professionnel qui a été gravement malade.

La seconde vague n'a hélas pas épargné l'Orée avec heureusement aucun cas grave nécessitant une hospitalisation tant du côté des résidents que des professionnels

Les notes envoyées régulièrement aux familles décrivent bien l'évolution de la pandémie à l'intérieur de l'établissement.

10 novembre : un salarié asymptomatique a été testé positif à la Covid-19. Ce salarié est immédiatement écarté de l'établissement.

Mise en place d'un dépistage généralisé auprès des professionnels par test antigénique TROD.

17 novembre : 38 professionnels testés, tous les résultats sont négatifs.

18 janvier : 2 résidents qui présentaient des symptômes ont été testés positifs. Ils ont été mis en isolement en chambre pour la protection des autres résidents. En concertation avec le président du CVS le directeur a pris la décision de mettre l'établissement en quarantaine.

22 janvier : 10 résidents ont été testés positifs. De nombreux professionnels sont en arrêt de travail nécessitant un recours à du personnel intérimaire.

28 janvier : 15 résidents au moins sur 25 du bâtiment Allegretto ont des symptômes ou été testés positifs. Un résident de l'unité Moderato a été testé positif.

La pandémie de Covid-19 a créé une angoisse naturelle des familles et des professionnels.

14 professionnels sur 32 ont été en maladie. Les professionnels présents sur les unités ont fait preuve de courage, d'abnégation et d'un engagement exceptionnel ce qui a permis de ne pas relever de signes de mal être des résidents.

5 février : aucun nouveau de Covid-19 chez les résidents depuis une semaine. Le déconfinement des résidents est prévu le 9 février.

Au cours de cette période de quarantaine le personnel de l'Orée s'est attaché à transmettre aux familles le maximum d'informations sur le fonctionnement de l'établissement et sur les résidents.

Que ce soit par téléphone, SMS, WhatsApp ou mail toutes les possibilités qu'offrent le numérique ont été utilisées pour garder une relation permanente. » **Alain Simon**

## **Carnet**

Jean Marc est parti le 22 avril au soir, entouré de ceux qui l'accompagnaient au quotidien, dans sa chambre du Village de Sésame. Il avait 63 ans. Une grande partie de sa vie s'est déroulée au Foyer Bellecombe, aux appartements, puis au Village de Sésame. Jean-Marc et les cigarettes, Jean - Marc et les cartes postales, Jean-Marc et la peinture, Jean -Marc l'artiste en veste et cravate, si fier de ses œuvres lors du vernissage à l'Embarcadère à Lyon, Jean Marc le séducteur... Adieu Jean Marc, notre ami ...



## **La vie au sein des établissements s'est organisée malgré les contraintes sanitaires pour maintenir le bien être.**

### **Au FAM LE VOLCAN**

Anniversaire de Raphaël.



On est allé nourrir Paquerette.

Fabrice fait son parcours santé et on danse avec Christine ! Bryan prépare le potager .



### **A la MAS OREE DE SESAME**



Denis, Yann, et Wahid jouent au ballon à la salle de sport. Aurélien, Tristan et Ludovic en extérieur au stade de St Badolph.







La ferme avec Denis et Juliette l'agricultrice dans la salle Belle-donne aménagée avec des rideaux pour créer de petits espaces.

Randonnée à Entremont le Haut le 31.03.2021 avec Jean-Michel, loic, Marielle, Jean-Luc et Denis .



Sortie Luge du 10.03.2021 : Tristan avec Emeline psychomotricienne.

## Au FAM LE CARRE DE SESAME

Les résidents du Carré Sésame adorent faire des randonnées...



Randonnée à la Roche de Solutré pour l'unité 5 au Carré Sésame.

Thomas Q, Jimmy, Thomas F, Jérémy, Fabrice, Guillaume A, Manon, Anthony

...ils aiment encore plus quand elles sont en inter-unité. Ces balades permettent aux résidents qui ne sont pas de la même unité de se retrouver pendant cette période compliquée pour tous. Surtout ce qu'ils préfèrent c'est le pique-nique du midi ☺

Randonnée inter unité avec Guillaume C et Emmanuel de l'unité 3 ; Cindy et Vincent de l'unité 4 ; Manon de l'unité 5. Nous sommes allés au grand parc de



Miribel Jonage.

Ils ont pu se balader au bord de l'eau, s'approcher des cygnes, ramasser les premières fleurs, et manger un pique-nique au soleil. Des moments chouettes à partager !



Création d'une salle relaxation sur l'unité 3. Il y a une colonne à bulles, des guirlandes lumineuses, un projecteur galaxie 360°, tout ça accompagné très souvent de musique relaxante. Les résidents de l'unité adorent se poser dans cette salle lors des temps creux.

## Au foyer FERME DE BELLECHAMBRE

Un groupe de parents du CVS monte un collectif activités physiques et sportives pour les professionnels, en lien avec Vincent Chevrot Directeur, afin de permettre l'implication de bénévoles pour renforcer cette dimension . Une charte est en cours de réflexion.

## A L'IME MAISON DE SESAME



L'IME participe au projet « rêves de gosse » depuis Septembre 2019, dont l'objectif est d'organiser des rencontres entre enfants issus de plusieurs écoles et établissements spécialisés. Ce projet est en lien avec l'association « les Chevaliers du Ciel »

L'idée est d'organiser 3 rencontres mais la crise sanitaire nous a quelque peu freiné. Du coup, un blog a été créé et nous participons à distance sur des thèmes bien définis. Le dernier était le thème des « cerfs-volants ».

Les enfants accompagnés de Mélodie HOTTIN, Bérangère LAGER, Benoit HUGO, Christiane FRENET et Alicia ROUX-ROSIER ont pu réaliser des koinobori (Koinobori en japonais qui signifie « banderole ou serpent de poisson Koi (carpe) ».

Ce sont des manches à air en forme de poisson. La tradition au Japon veut que chaque famille mette en place ces manches à air en forme de poisson pour célébrer « le Jour des Enfants » (Kodomo no Hi).

Chaque jeune a réalisé sur son groupe ou en classe, des poissons que nous rassemblerons en banderole sur des branches de saule tortueux.

Ils sont faits à partir de rouleaux de papier toilette, recouverts de papier découpé en forme d'écailles. Les enfants ont aussi utilisé des gommettes auxquels sont accrochés des rubans ou du papier crépon.



Séance de yoga le mercredi matin pour maintenir la santé physique et mentale.



Le

projet de l'activité a été pensé et écrit par EYMARD Stéphane et FRENET Christiane :

« Cette année, le groupe sport adapté n'est pas autorisé à participer aux rencontres du fait de la situation sanitaire.

Les objectifs de socialisation et d'ouverture vers l'extérieur, qui sont les bases du groupe sport adapté, sont donc compliqués à maintenir comme auparavant. C'est pourquoi il a été imaginé un partenariat avec Nicolas PHARISIER, gérant de l'Association Sportive BODY and MIND (Association Sportive labellisée SPORT SANTÉ - BIEN ETRE).

La mise en place d'une activité YOGA permet donc aux jeunes de faire connaissance avec un nouvel intervenant, de travailler avec lui (notion de socialisation) et d'apprendre de nouvelles choses (découverte d'une nouvelle activité physique).

L'idée de l'activité est également venue du constat que les jeunes subissent de nombreux changements durant cette période COVID (mesures changeantes, réadaptation des plannings ...), ce qui peut être source de stress, d'angoisse. Une activité de bien-être peut donc être bénéfique »

## La Journée Mondiale de l'Autisme 2 avril 2021.

**A Lyon :** Suite au reconfinement du Rhône l'événement en présentiel prévu le samedi 3 avril sur le thème « Ensemble par le sport » a dû être transformé en distanciel via les réseaux sociaux : Un collectif de 20 associations de l'agglomération Lyonnaise s'est mobilisé à créer en 15 jours des vidéos qui ont été regroupées sur une chaîne Youtube Sésame Autisme Rhône Alpes que nous vous invitons à consulter si vous ne l'avez pas encore fait <https://www.youtube.com/channel/UC-mSu0qGV50LlscfbgkCbPA> Youtube journée de l'autisme Lyon 2021.



Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé sur ce projet et tout particulièrement Nicolas Pacoud et les volontaires d'UNISCITE pour la gestion de la chaîne Youtube, la création et la pose des affiches et la diffusion sur les réseaux sociaux, Gilles Braud bénévole ORANGE au CRA Rhône Alpes pour le montage de la vidéo de Sésame, la ville de Lyon pour l'éclairage en bleu du Palais de Justice.

**En Isère,** le 2 avril à l'IREIS de la RAVOIRE, organisée par Céline BARNABE, et introduite par le Dr CABROL.



A cette occasion SARA a été heureuse d'accueillir la sortie du livre « Le Tour du monde d'un Bleu » de 5 aspergers et d'un neuro-typique en présence des écrivains.

Un soir, Emile le comptable, Paul le chauffeur, Guillaume l'animateur périscolaire, Mael le pianiste, Thibaut l'employé en « espaces verts » et Pascal l'éducateur

retraité se croisent lors d'une réunion de la Vague Bleue.

Pascal découvrait la Vague Bleue une déferlante d'énergie, de créativité, d'émotion et de singularité. Rapidement l'idée d'un roman naissait avec la confiance et l'encouragement des proches présents. C'est ainsi que naissent les personnages de Wilson RAVET et de Damien KLEVAR. Leurs aventures vont nous amener du doute à l'olympie en passant par le BURKINA FASO, L'AMAZONIE, la COREE du SUD. Un roman où l'émotion, l'amour et l'émergence de compétences enfouies nous transportent.

Un volume de 180 pages  
Parution deuxième trimestre 2021

Prix : 12€ + 4€ (frais d'expédition). A retenir par chèque à adresser avec vos coordonnées à SARA 16 rue Pizay 69001 Lyon.

## Le projet ligne bleue sur le réseau des transports en commun lyonnais.

Un article concernant l'implication du Carré dans l'adaptation du réseau TCL. <https://paips.fr/paips-metro-lyon-ligne-bleue/> Un projet partenarial de grande ampleur

En 2020, nous avons eu le plaisir de participer à un grand projet partenarial. Cette expérimentation appelée « Ligne Bleue Lyon » a été initiée par Noetic via le collectif d'entrepreneurs « Les traducteurs ». Au sein de ce projet, six associations accompagnant des jeunes autistes se sont rassemblées pour améliorer l'expérience des transports en commun lyonnais.



Rassemblant des acteurs publics et privés, le projet « Ligne bleue » s'est installé fin 2020 à Lyon.

C'est à la station de métro Brotteaux et dans la gare Perrache que vous découvrirez les infrastructures mises en place.

Le collectif, avec le soutien de Keolis et de la SNCF, vous propose de tester : un espace sérénité, une signalisation repensée, un QR code renvoyant sur les étapes en séquençement de tâches pour

prendre le métro et / ou acheter un ticket.

Tout a été pensé de manière collaborative pour que les personnes autistes, et plus largement neuro-atypiques, puissent trouver les ressources et souffler au sein d'un espace rassurant. A l'intérieur, ils pourront y trouver les solutions pour reprendre leur chemin et arriver à destination en autonomie.

L'association LES PAIPS <https://paips.fr/paips-metro-lyon-ligne-bleue/> a rejoint le projet début 2020 et ont travaillé une adaptation de Com'NOUS, l'application du quotidien de PAIPS. avec plusieurs associations et personnes autistes dont Fabrice du FAM Carré Sésame pour tester l'application en situation. Elle a construit les pictogrammes pour qu'ils soient le plus pertinents possible. Pour découvrir cette nouvelle utilisation de Com'NOUS, il vous suffit d'aller scanner le QR code présent sur les panneaux ! Ainsi les personnes le nécessitant ont, grâce à ce code, la suite de tâches à effectuer pour prendre le métro et / ou acheter un ticket plus sereinement et en autonomie !

### Carré Sésame

#### Arrivées :

Sarah NHIM (2<sup>ème</sup> étage)  
Yousra HALIDI (contrat aidé)  
Elodie BOURSARDO (1<sup>er</sup> étage)

### Maison de Sésame

#### Arrivées :

JUGE Candice en CDD pour le remplacement de Mme PLAVINET Elodie (congé maternité)

## Informations ...

### Dates à retenir :

**21 et 22 mai 2021 :** salon international de l'autisme : Ecole de Santé militaire 331 avenue du Gal de Gaulle 69500 BRON. <https://www.salondelautisme.org/>

**15 Juin 2021** à 17h Assemblée Générale SARA : salle des fêtes de Chaponost. **Nous rappelons que pour voter vous devrez avoir obligatoirement payé votre adhésion à SARA.**